

**Procès-verbal de la  
séance extraordinaire  
du  
22 août 2018**

Présent.e.s : Nadège Pfister, Sebastian Zelada, Mathieu Crettenand, Piera Dell'Ambrogio ;  
Anuka Schubert ;  
Excusées : Paulos Asfaha ;  
PV : Alexia Bonelli.

**Communications**

Aucune communication.

**Retour entrée en fonction**

La transmission du poste se passe bien. La nouvelle secrétaire a bien du plaisir dans ce travail.

**Achat matériel de bureau**

Aspirateur : la Commission est d'accord pour l'achat d'un nouvel aspirateur. Il faut juste s'assurer que ce dernier entre dans les frais.

**Ressources humaines**

**Les membres salariées (Anuka et Alexia)**

- Le contrat d'Anuka arrive à échéance le 31 août 2018. La commission accepte qu'Anuka prolonge son contrat. Mathieu Crettenand se propose pour faire l'exposé des motifs d'ici la fin de la semaine.
- Alexia passera un entretien le plus rapidement possible. Et ce, suite aux trois mois

d'essai du poste de secrétaire.

- La question des supérieur.e.s hiérarchiques et non hiérarchiques concernant les contrats de la/le secrétaire permanent.e et de la/le président.e est discutée. Effectivement, actuellement la situation n'est pas claire vis-à-vis du statut (qui est la/le supérieur.e hiérarchique. On en rediscutera ultérieurement.

### **Les membres bénévoles :**

- On cherche un.e nouvelle/nouveau membre étudiant.e et assistant.e

### **Photocopieuse**

- Monsieur Lionel Trottereau – qui s'occupe du dossier CGTF chez Canon – nous a fait une nouvelle offre plus avantageuse concernant la photocopieuse.
- Avant de prendre une décision relative à cette offre faite par Canon, Mathieu Crettenand regarde si l'imprimante de la CGTF pourrait être liée au réseau des imprimantes de l'Université, afin que cette dernière soit moins chère pour la CGTF et les associations qui l'utilisent.

### **AETIG**

#### **La question des activités culturelles est (re)soulevée :**

Il s'agit d'éclaircir la relation entre la CGTF et les activités culturelles en termes de financement des projets associatifs étudiants de l'UNIGE. C'est-à-dire de mettre au clair quelle structure finance quel projet.

Deux propositions sont énoncées :

- 1. Vérifier que les membres qui participent au projet soient effectivement des étudiant.e.s ou assistant.e.s payant les taxes fixes.
- 2. Nous voudrions inviter Ambroise (des Activités Culturelles - AC) lors d'une séance de la Commission pour qu'il nous explique comment les AC fonctionnent et quelles sont les contraintes formelles que nous avons en tant que commission.

#### **Décision concernant l'AEATIG**

Lorsque Piera informera la Commission du taux d'étudiant.e.s et d'assistant.e.s au sein de l'événement, la Commission prendra une décision, au pro-rata.

Lors de l'attribution de la subvention, l'AEATIG devra obligatoirement rendre une comptabilité valable de l'événement dans les plus brefs délais.

### **MSOGSI**

#### ***Demande d'amnistie comptable***

MSOGSI demande une amnistie comptable pour leurs exercices comptable 2014-2015 et 2015-2016.

**Décision : l'amnistie comptable pour l'exercice 2014-2015 est acceptée.**

**En outre, l'association n'a pas besoin d'amnistie comptable pour son exercice 2015-2016, puisqu'elle a rendu la comptabilité 2015-2016 dernièrement. Toutefois, cette dernière ne**

**touchera pas la subvention 2016-2017, puisque la comptabilité 2015-2016 a été rendue en août 2018.**

**ESN**

***Demande d'amnistie comptable***

ESN demande une amnistie comptable pour leur exercice comptable 2013-2014.

**Décision : l'amnistie comptable pour 13-14 est acceptée.**

Les subventions 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017 ne seront pas touchées rétroactivement.

Pour rappel, la secrétaire s'occupe d'envoyer un email à toutes les associations comme quoi ils sont responsables de l'argent de l'association, même lors du renouvellement des comités (passation de postes).

**CUAE**

***Question sur le projet « La question kurde à l'UNIGE »***

La demande est acceptée.

Comme convenu, la CGTF accepte que la maison d'édition « *International Initiative Editions* » imprime l'ouvrage sous forme de livre papier, et le vende tout en laissant la possibilité de le télécharger gratuitement sur leur page web. Et ce, tout en spécifiant que le prix de vente ne couvre que le coût de l'impression sur papier, et non les coûts relatifs à la traduction et l'édition que la CGTF a financé.

**Divers**

**Projet plateforme numérique :**

En fin juillet Mathieu Crettenand a eu une dernière séance avec l'étudiant ayant fait l'analyse et le rapport sur cette plateforme. Le Rectorat a accepté de conduire un mandat quant à l'élaboration de cette plateforme.

Composition du projet :

- Référent technique : Patrick Roth, informaticien logistique.
- Référent métier : Mathieu Crettenand, adjoint au rectorat.
- Comité de pilotage (proposition) : Alexia Bonelli + représentant.e, Romain Boillat, CUAE.
- Miguel, mandaté.

La séance se termine à 17h45.

La prochaine séance est prévue au 13 septembre 2018 à 16h

**PV fait à Genève le 22 août 2018 par Alexia Bonelli.**